

## Comptes généraux de l'Etat pour 2007

FINANCES

**Thürler Jean-Pierre (PLR/FDP, GR), rapporteur.**

Les comptes 2007 de la Direction des finances présentent un excédent de recettes au compte de fonctionnement de 1,181 milliard, en augmentation de 62 millions. Un excédent de dépenses au compte d'investissements de 24 000 francs.

De manière générale, on peut constater une bonne maîtrise du budget 2007 et le personnel employé par la Direction des finances représente 350 équivalents plein-temps, en diminution d'environ 14 équivalents par rapport aux attributions faites dans le cadre du budget (différence liée pour l'essentiel à des reports d'engagements). 22 apprenti(e)s et 4 stagiaires sont intégrés au team de la Direction des finances.

Les principaux éléments concernant cette Direction ont été relevés par plusieurs intervenants lors du débat d'entrée en matière; j'irai donc à l'essentiel.

Permettez-moi ainsi de relever quelques données qui composent l'augmentation des recettes de 62 millions de francs.

Au centre de charges 3705 «Administration des finances», il ressort 25 millions de francs d'excédents complémentaires de recettes. A savoir, les intérêts des placements en hausse de 15 millions de francs provenant des placements à court terme, notamment l'or de la Banque Nationale, la part à l'impôt anticipé plus 9 millions et la part aux bénéficiaires du Groupe E et de la BCF plus 1 million. A noter que le montant des dettes à long terme de 615 millions reste inchangé alors que les placements représentent une fortune d'environ 1 milliard.

Concernant le montant des dettes, certaines de celles-ci viendront à échéance au cours des prochains exercices. Au centre de charges 3740 «Service cantonal des contributions», nous constatons un excédent de recettes de 1,038 milliard, en hausse de 49 millions. Les augmentations de recettes significatives ressortent des positions suivantes:

- Impôt sur la fortune des personnes physiques: +9,5 millions
- Impôt sur le bénéfice des personnes morales: +16 millions
- Impôt fédéral direct des personnes morales: +11,5 millions
- Impôt fédéral direct calculé dans le cadre de la péréquation: +9 millions.

Quant à l'impôt sur le revenu des personnes physiques, à hauteur de 627 millions, il est sensiblement en régression de 0,8% par rapport au budget. Le chapitre des impôts irrécouvrables augmente de 1 million à 9,82 millions. Il convient toutefois de relever que le suivi du contentieux fonctionne correctement comme nous l'a assuré le Directeur des finances.

Enfin, une provision de 22 millions a été constituée pour assumer le risque de volatilité de la RPT. Les autres chapitres de cette Direction n'appellent pas de commentaire particulier si ce n'est de souligner que la fortune du

canton au 31 décembre 2007 ascende à 440 millions ou 1700 francs par habitant.

**Lässer Claude, Directeur des finances.** En l'état, je n'ai rien à ajouter.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

## Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2007

DIRECTION DES FINANCES

**Thürler Jean-Pierre (PLR/FDP, GR), rapporteur.** Je tiens d'emblée à relever la qualité du rapport de la Direction des finances.

Au chapitre des événements particuliers, je relève l'attribution du mandat par la DAEC à l'Inspection des finances afin d'effectuer deux audits concernant l'organisation du projet de route d'évitement de «Bulle-La Tour-de-Trême». Le rapport exhaustif concernant ces contrôles a été remis aux députés dans un souci de transparence du Conseil d'Etat.

L'Inspection des finances a également établi un rapport du bilan au 31 décembre 2006. Il s'agit de la troisième révision intégrale des comptes du bilan de l'Etat de Fribourg, après celles de 1998 et 2003, qui, selon l'opinion de l'Inspection des finances, atteste que les comptes du bilan sont conformes à la loi sur les finances de l'Etat. Ce rapport de l'Inspection des finances sera examiné par la CFG en juin prochain.

Il sied également de relever la demande de la Commission des finances et de gestion, en octobre 2006, d'effectuer un «état des lieux» de l'existence des comptes et caisses occultes dans l'ensemble de l'administration cantonale. Rien d'illicite ou de grave n'a été constaté et à l'avenir il est pris acte que les services ne posséderont pas de caisses ou comptes occultes.

**Lässer Claude, Directeur des finances.** Je n'ai pas de commentaire complémentaire en l'état.

– L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

## Rapport et comptes pour 2007

BANQUE CANTONALE DE FRIBOURG (BCF)

**Thürler Jean-Pierre (PLR/FDP, GR), rapporteur.**

Hormis le fait que ce rapport est exhaustif, il est réjouissant de relever notamment l'excellente gestion de notre Banque cantonale qui, avec des produits en hausse de 8,6% et des charges en sensible augmentation de 0,9% par rapport à 2006, fait apparaître un bénéfice brut de 141 millions et un bénéfice net de 83 millions, déductions faites des amortissements et correctifs de valeur ainsi que de la comptabilisation d'opérations extraordinaires. Le bénéfice net est en